



COTELUB

Département de Vaucluse

**COMMUNAUTE TERRITORIALE
SUD LUBERON**

PA Le Revol
128 Chemin des Vieilles Vignes

84240 LA TOUR D'AIGUES

ARRÊTE DU PRESIDENT N°2020-033

Nous, Robert TCHOBDRENOVITCH, Président de la Communauté Territoriale Sud Luberon,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5211-9 ;

Vu le procès-verbal du conseil communautaire du 30 juillet 2020 portant élection de Madame Geneviève JEAN en tant que 2^{ème} vice-présidente de la Communauté Territoriale Sud Luberon ;

Considérant que l'article L. 5211-19 du code général des collectivités territoriales permet au Président de déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses fonctions aux vice-présidents ;

Objet : Délégation de fonction à
Madame Geneviève JEAN
Prospective & Evaluation des
politiques publiques

ARRÊTONS

Article 1 :

Délégation de fonction est donnée à Madame Geneviève JEAN, née le 28 août 1948 à Cabrières d'Aigues, 2^{ème} vice-présidente, à l'effet d'exercer les fonctions dans le domaine de la **prospective et de l'évaluation des politiques publiques** et plus particulièrement :

- Prospective de territoire dont le projet de territoire ;
- Evaluation des politiques publiques ;
- Evaluation et cohérence du territoire.

Article 2 :

Cette délégation de fonction vaut délégation de signature, dans les domaines mentionnés ci-avant, des courriers et correspondances à l'exclusion des contrats, conventions, bons de commande, mandats, décisions et arrêtés.

Article 3 :

La délégation de fonction est valable à compter de la date à laquelle le présent arrêté devient exécutoire.

Article 4 :

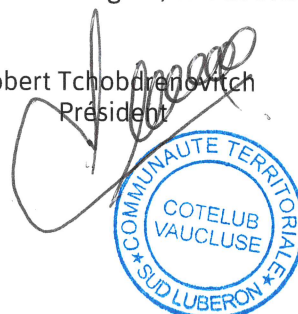
La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans le délai de deux mois.

Article 5 :

Madame la Directrice Générale des Services de la Communauté Territoriale Sud Luberon est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

Fait à La Tour d'Aigues, le 4 août 2020

Robert Tchobdrenovitch
Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-248400285-20200804-2020-033-AA-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/08/2020

Notification : 05/08/2020

Pour l'autorité compétente par délégation